

MAIRIE DE CURTIL-SOUS-BUFFIERES- 71520

Procès-Verbal Séance ordinaire du 28 novembre 2025

Début de séance : 18h30

Président : PERROUSSET Robert

Secrétaire de Séance : MORENO Valérie

Procuration : Denis REYMONDON donne pouvoir à Robert PERROUSSET

<u>Présents</u>	<u>Excusés</u>	<u>Absents</u>
BONA Magali CHANEL Jean-Laurent GIL Olivier MORENO Valérie PERROUSSET Robert	REYMONDON Denis	



1-Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 octobre 2025 :
Les élus adoptent le PV à l'unanimité.

2-Décision modificative n°2-2025 : DÉLIBÉRATION 2025/018

M. le maire explique les raisons de cette décision modificative. Des crédits avaient été imputés sur une mauvaise ligne budgétaire lors de l'absence de la secrétaire de mairie sur l'exercice 2024. Il s'agit d'une modification formelle qui n'a pas d'influence sur les finances communales et qui concerne des subventions perçues en 2024.

Les élus adoptent cette modification à l'unanimité.

3-Point sur le dossier aménagement du bourg RD17 :

M. le maire présente l'avancement des subventions pour les travaux d'aménagement pour le projet de 170 000€ HT, dont nous avons eu confirmation des financements suivants :

- Département de Saône-et-Loire « Amendes de Police » de 18 357€,
- Département de Saône-et-Loire « Appel à Projets 2025 » de 10 000€,
- Région dispositif « Envi » de 45 000€

Soit un montant total de 73 357€ de subventions notifiées

A ce jour, la commune est dans l'attente de la plus importante subvention du projet, elle provient de l'Etat nommée DETR Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux, elle a demandé un financement de 57 640€, afin de parvenir à une aide totale de 77.28% du projet HT.

4-Repas de l'action sociale :

M. le maire fait le point sur l'action sociale envers les anciens de la commune. Comme l'an dernier, la mairie propose aux électeurs Curtigeots de plus de 70 ans de choisir un panier de Noël ou une invitation au restaurant. Sur les 21 personnes, 8 personnes ont choisi de se retrouver au restaurant l'Estaminet le vendredi 12 décembre pour déjeuner. Pour les autres, des paniers garnis sont commandés et composés par Gamm Vert à Cluny. Ils seront distribués avant le 12 décembre.

5-Bulletin communal :

M. le maire rappelle que le bulletin municipal est en cours de rédaction. Les participations des élus à ce bulletin sont les bienvenues.

6-Questions diverses :

a) Projet de navette ComCom

M. le maire présente le projet de navette lancé par la Communauté de Communes du Clunisois. Il s'agirait de proposer une navette sur les marchés de Cluny et Saint Bonnet aux habitants de Curtil-sous-Boffières, Bergesserin, Château, Mazille, Sainte-Cécile, Buffières et Sivignon. La navette pourrait aussi servir pour des sorties collectives ponctuelles. Un questionnaire a été distribué aux habitants pour connaître leurs besoins et leurs attentes.

b) Adressage postal

Magali Bona indique que les habitants de Curtil doivent bien procéder au changement de leur adresse postale. **Bien informer les organismes et de tous leurs correspondants : numéro d'habitation + nom de la rue qui a été attribué.** Le rappel sera transmis sur la liste de diffusion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

La secrétaire de séance,
Valérie MORENO

